

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 13 mars 2012

CG12/2^{ème}/VI-04

L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**PLATE-FORME LOGISTIQUE DÉPARTEMENTALE
SUR LES COMMUNES DE
CAMPSAS, LABASTIDE-SAINT-PIERRE ET MONTBARTIER**

Lors de notre DM2 2011, notre Assemblée a pris connaissance de l'état d'avancement de l'aménagement de la Z.A.C « Grand Sud Logistique ».

Les travaux de viabilisation de la Tranche 1, comprenant les ouvrages et les équipements techniques, ont été achevés et mis en service avant la fin d'année 2011. **Cette tranche est entièrement opérationnelle.**

Cette session budgétaire est l'occasion de vous présenter la situation comptable du Syndicat Mixte pour l'exercice 2011 ainsi que le programme et la proposition de Budget du Syndicat Mixte pour l'année 2012.

Comme le prévoit la réglementation en matière de Z.A.C (Zone d'Aménagement Concertée), le Syndicat Mixte « Grand Sud Logistique » a construit pour 2012 un budget en deux parties :

- le « Budget principal » qui reprend les frais de fonctionnement propres à la structure administrative et à la gestion,
- le « Budget annexe » qui inclut l'ensemble des coûts d'aménagement et les recettes liées à la vente des terrains. Ce dernier sera alimenté sur la durée de la Z.A.C (une vingtaine d'années) et doit être équilibré lorsque tous les terrains auront été vendus.

I - BUDGET PRINCIPAL

Le Budget principal du Syndicat Mixte correspond à l'ensemble des charges et des recettes propres à la structure du Syndicat Mixte.

1- Section de Fonctionnement :

Les prévisions de charges à caractère général intègrent désormais les nouvelles dépenses liées notamment à l'entretien des espaces publics de la zone, ou encore à la prise en charge des consommations en eau et électricité des équipements de la Z.A.C.

De plus, il faut noter que sur 2012 le Syndicat Mixte entend renforcer son équipe par le **recrutement d'un chargé de mission** pour assurer le suivi technique des démarches engagées (notamment sur les mesures compensatoires sur le plan environnemental, la procédure de dépollution pyrotechnique, les diagnostics d'archéologie préventive...).

Je vous précise que des charges financières sont liées au remboursement des intérêts d'emprunts des prêts contractés pour financer le giratoire sur la RD820 et le déploiement du réseau en gaz naturel (convention avec le SDE82).

S'agissant des recettes, je vous propose pour 2012 de nous inscrire dans la continuité de ce que nous avons prévu lors de la signature des statuts du Syndicat Mixte, à savoir :

- 85% pour le Conseil Général,
- et 5% pour chacune des communes.

Cette répartition implique pour le Conseil Général de Tarn-et-Garonne d'inscrire un crédit de 272 000 € à notre budget 2012.

Je vous précise que les discussions avec les trois communes de Campsas, Montbartier et Labastide-Saint-Pierre ont été engagées. Elles ont pour objectif de mettre à jour le mode de répartition des dépenses entre le département et ces trois communes au regard des nouvelles règles de fiscalité locale. Le Syndicat Mixte est en contact avec la Direction Départementale des Finances Publiques pour convenir d'une réunion prochainement.

J'ai demandé au Président du Syndicat Mixte de s'assurer que ces nouveaux statuts nous soient proposés lors de notre prochaine DM1 de 2012.

Au final, la Section de Fonctionnement du Budget principal s'établit comme suit :

<u>DÉPENSES</u>	Prévisions 2012	<u>RECETTES</u>	Prévisions 2012
Charges à caractère général	77 390 €	Participations statutaires des membres :	
Charges de personnel/frais assimilés	147 155 €	- Conseil Général	272 000 €
Autres charges de gestion courante	2 401 €	- Commune de Campsas	16 000 €
Charges financières	-11 000 €	- Commune de Labastide-Saint-Pierre	16 000 €
Charges exceptionnelles	41 035 €	- Commune de Montbartier	16 000 €
Dépenses imprévues	15 000 €	Autres produits de gestion courante (régul. TVA)	1 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 020 €		
TOTAL DEPENSES	320 001 €	TOTAL RECETTES	320 001 €

2- Section d'Investissement :

Cette section intègre notamment les dépenses suivantes :

- les mesures compensatoires sur le plan environnemental,
- le déploiement du réseau de gaz naturel sur la Z.A.C. (convention SDE82),
- les emprunts prévus sur 2011 mais qui n'ont pas été réalisés par le Syndicat Mixte (déficit d'exécution reporté).

Au plan des recettes, le Syndicat Mixte a prévu de contracter 298 222,95€ d'emprunts pour assurer le financement du giratoire d'entrée de la Z.A.C, créé en 2011, et la participation pour le déploiement du réseau gaz naturel.

<u>DÉPENSES</u>	Prévisions 2012	<u>RECETTES</u>	Prévisions 2012
Subvention d'équipements	199 788,00 €	Emprunt	298 222,95 €
Matériel de bureau	2 000,00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	425 645,05 €
Autres immobilisations corporelles (stèle inaugurale)	8 000,00 €		
Acquisition terrains nus	19 400,00 €	Amortissement Giratoire	48 020,00 €
Acquisition bois et forêt	19 400,00 €		
Travaux d'aménagement	33 265,22 €		
Remboursement d'emprunts	20 000,00 €		
Dépenses imprévues	12 000,00 €		
Opération pour le compte tiers	70,24 €		
Déficit d'exécution reporté	457 964,54 €		
TOTAL DEPENSES	771 888,00 €	TOTAL RECETTES	771 888,00 €

II - BUDGET ANNEXE « Z.A.C »

Comme je vous l'ai indiqué ci-dessus, ce Budget annexe inclut l'ensemble des investissements réalisés à destination des utilisateurs de la Z.A.C. Il n'intègre donc pas le giratoire de la RD820 qui est utilisé par tous les Tarn-et-Garonnais et qui est situé sur le domaine public départemental.

1- Section de Fonctionnement :

Sur l'exercice 2012, il est prévu de poursuivre la réalisation de travaux d'aménagement de la Tranche 1 de la Z.A.C. Ces travaux portent sur :

- le renforcement électrique,
- l'aménagement de la zone de service,
- la démolition de bâtiments sur les parcelles à commercialiser,
- l'arrachage de vignes et l'entretien des terrains déjà acquis.

Concernant les charges financières, elles s'élèveront pour 2012, à hauteur de 573 000€.

S'agissant des recettes, le budget de la Z.A.C intègre les participations financières de l'Europe, pour 1M€, et du Conseil Régional de Midi-Pyrénées pour 1M€ également. Ces deux subventions portent sur la Tranche 1 de la Z.A.C.

Un nouveau dossier de demande de subvention est en cours de constitution pour la Tranche 2. Il sera déposé auprès de l'État, de l'Europe et de la Région dans le courant du 1er semestre 2012. Nous espérons de l'Europe et de la Région 2M€ de subventions complémentaires (1 M€ chacune). Ces nouvelles subventions n'ont pas été inscrites compte-tenu qu'elles n'ont, pour l'heure, pas été délibérées définitivement.

Au plan des ventes de terrains, nous avons inscrit à ce Budget 2012 la cession d'un lot d'une surface d'environ 11 Ha pour un montant de 3 081 150,41€. Bien que plusieurs projets soient en cours de discussion avancée pour une implantation, nous avons adopté pour 2012 une position prudente dans l'inscription des recettes liées aux ventes de terrain.

La Section de Fonctionnement du Budget de la Z.A.C s'établit pour 2012 de la façon suivante :

<u>DÉPENSES</u>	2012	<u>RECETTES</u>	2012
Charges à caractère général	4 710 200,00 €	Produits ventes diverses	3 081 150,41 €
Charges financières	573 000,00 €	Subvention Région	1 000 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €	Subvention Europe	1 000 000,00 €

<u>DÉPENSES</u>	2012	<u>RECETTES</u>	2012
Dépenses imprévues	5 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections (variation de stock)	13 540 614,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections de produits stockés	13 540 614,00 €	Excédent reporté	209 049,59 €
TOTAL DEPENSES	18 830 814,00 €	TOTAL RECETTES	18 830 814,00 €

Je vous précise que le montant des « stocks » constaté au 31 Décembre 2011 s'élève à 13 540 614€. Il correspond à l'ensemble des dépenses déjà engagées (acquisition des terrains, travaux d'aménagements, études, frais accessoires et financiers (dont la taxe foncière), intérêts d'emprunts) depuis le lancement de la Z.A.C diminué des recettes liées à la cession du terrain à la société Intermarché (5 M€).

Ces « stocks » représentent 86 Ha de foncier viabilisé prêts à être commercialisés. Dans l'attente de ces ventes futures, il ne sera pas procédé à l'aménagement de nouvelles tranches de la Z.A.C.

2 - Section d'Investissement :

Sont inscrites dans cette section les dépenses liées au remboursement du capital des emprunts contractés pour aménager la Z.A.C. Le financement des travaux d'aménagement de la Tranche 1 de la Z.A.C s'est, en effet, appuyé sur une ligne de trésorerie spécifique pour un montant de 13,5 M€.

Au 31 juillet 2012, cette ligne de trésorerie devra faire l'objet d'une consolidation sous la forme d'un, ou plusieurs prêts à court, moyen ou long terme. Une proposition de consolidation de ce prêt sera présentée lors de notre prochaine DM1.

La Section d'Investissement du Budget de la Z.A.C s'établit donc comme suit :

<u>DÉPENSES</u>	2012	<u>RECETTES</u>	2012
Remboursement d'emprunts	2 058 008,75 €	Emprunts	13 500 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 540 614,00 €	Opérations d'ordre	13 540 614,00 €
Solde d'exécution reporté	11 441 991,25 €		
TOTAL DEPENSES	27 040 614,00 €	TOTAL RECETTES	27 040 614,00 €

II – PROMOTION - COMMERCIALISATION

En liaison avec l'Agence de Développement Économique de Tarn-et-Garonne (ADE82), le Syndicat Mixte poursuit les démarches de promotion de la Z.A.C « Grand Sud Logistique ».

La Z.A.C Grand « Sud Logistique » sera présente au Salon International du Transport et de la Logistique qui se déroule du 27 au 30 mars 2012 à Paris. Comme sur l'édition précédente, « Grand Sud Logistique » sera candidate au Prix de la meilleure innovation « Site logistique ». Ce prix récompense une réalisation dont la conception, l'exécution et le fonctionnement favorisent un développement économique cohérent (multi-modalité, environnement, services aux entreprises et aux salariés...).

La présence à ce Salon est l'occasion de rencontrer les principaux opérateurs et investisseurs logistiques ainsi que les porteurs de projet.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

– Approuve le Budget Primitif 2012 du Syndicat Mixte réparti comme suit :

. Budget principal :

- 320 001 € pour le fonctionnement assuré par le Conseil Général (85 % soit 272 000 €) et les communes de Campsas, Labastide-Saint-Pierre et Montbartier (15 % à raison de 16 000 € -5%- par commune),
- 771 888 € pour les investissements relatifs à l'aménagement de la Z.A.C. ;

. Budget annexe « ZAC »

- 18 830 814 € pour le fonctionnement,
- 27 040 614 € pour l'investissement ;

- Ratifie l'inscription d'une somme de 272 000 € de crédits de paiements sur l'article 65617, sous-fonction 91 correspondant à la participation du Conseil Général au fonctionnement du Syndicat Mixte de la Plate-forme Logistique Départementale ;
- Prend acte que la Z.A.C. Grand « Sud Logistique » sera présente au salon international du Transport et de la Logistique, du 27 au 30 mars 2012 à Paris et candidate au Prix de la meilleure innovation « Site Logistique ».

Adopté à l'unanimité.

Le Président,